

Vous faites plus, Messieurs, en m'associant à vos fonctions, vous m'associez aux fruits les plus précieux qui vous en reviennent: vous me faites prendre part aux hommages que vous rendent les peuples de vôtre dépendance; vous me faites jouir des justes acclamations qu'attire à vôtre Tribunal le mérite reconnu de ses Magistrats; vous me faites goûter la douce satisfaction de recueillir ma part des bénédictions que vous donnent tant de familles garanties de l'oppression, tant de pupilles & d'orphelins rétablis ou maintenus dans la jouissance de leurs héritages. Combien d'avantages, Messieurs, réunis dans un seul, & dans ces avantages, combien de motifs de redoubler mon zèle pour les intérêts de vôtre gloire? & de donner une nouvelle force à ma voix pour faire entendre au Troupeau qui m'est confié combien il doit être soumis aux Puissances, moins par considération de crainte que par devoir de conscience, de Religion & de Justice?

Pourrois-je, sans me faire tort à moi-même, démentir jamais des sentimens si légitimes & si bien fondés? Je me flatte que vous voudrez bien, Messieurs, recevoir la profession publique que j'en fais, comme un gage certain du respectueux attachement que je conserverai toujours, & pour cette auguste Compagnie, & pour chacun des dignes Magistrats qui la composent.

Mr. le Président de Navarre qui présidoit ce jour-là à l'Assemblée, répondit à ce discours avec beaucoup de grace & de politesse.

V. L'Abbé Bignon, Bibliothécaire du Roi de France, a nommé Garde de la Bibliothèque de S. M., l'Abbé de Sallieres, de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres, à la place de feu Mr. Boivin, qui aura pour successeur à l'Académie
Fran-